

FORMATION WINDOWS SERVER 2012 : ADMINISTRATION

La formation Windows Server 2012 : Administration sur 5 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec Windows Server, de son installation à sa gestion en passant par la mise en place d'une sécurité.

Pourquoi Windows Server 2012 ?

Système d'exploitation réseau, Windows Server est un outil de référence

PROGRAMME

1/ Déployer une infrastructure de stratégie de groupe

- La stratégie de groupe : concepts et enjeux
- Concevoir des objets de stratégie de groupe : GPO
- Définir le périmètre d'application des stratégies
- Connaître les mécanismes d'application
- Dépanner son infrastructure

2/ Déployer les stratégie de groupe et gérer les postes de travail

- Concevoir des modèles de stratégies
- Configurer les préférences
- Déployer des applications

3/ Gérer les comptes : Utilisateur et Service

- Concevoir et administrer des comptes utilisateur
- Visualiser les attributs des objets user
- Automatiser la conception de comptes
- Configurer des comptes de service gérés

4/ Active Directory Domain Services : Effectuer la maintenance

- Utiliser les contrôleurs de domaine virtualisés
- Utiliser les contrôleurs en lecture seule
- Administrer AD DS
- Gérer la base de données AD DS

5/ Le Domain Name System : Appréhender DNS

- Installer le rôle de serveur DNS
- Configurer le rôle de serveur DNS
- Appréhender les différentes zones
- Effectuer un transferts de zone
- Savoir surveiller et dépanner

6/ Mettre en place des accès distants avec Windows Server

- Configurer des accès réseau
- Établir des réseaux privés virtuels (VPN)
- Comprendre et appliquer les stratégies réseau
- Dépanner les services de routage
- Dépanner les services d'accès distant
- Configurer Direct Access

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2450 euros

5 jours

M20411

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houilly au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Maîtriser les tâches d'administration courante de Windows Server
- Préparer le déploiement initial de services Windows Server 2012
- Appliquer efficacement les stratégies de groupe
- Déployer Windows Server 2012 via l'application d'images

PRE-REQUIS

- Être familiarisé avec l'administration de systèmes informatiques

PUBLIC CONCERNE

- Administrateur système en charge des serveurs
- Candidat à la certification MCSA Microsoft Certified Solutions Associate

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

08/02/2021, 07/06/2021, 20/09/2021, 29/11/2021,
Paris

08/02/2021, 07/06/2021, 20/09/2021, 29/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une
autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

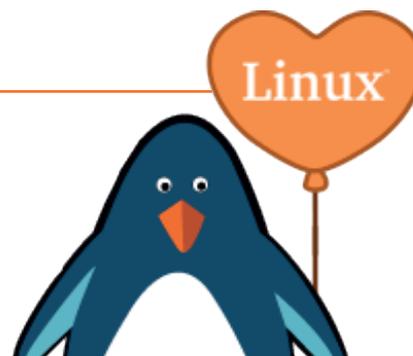
AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com



7/ Appréhender Services de stratégie et accès réseau

- Installer et configurer un serveur NPS
- Gérer les clients et serveurs RADIUS
- Connaître les méthodes d'authentification
- Surveiller et dépanner les services

8/ Network Access Protection (NAP) : Contrôler l'accès réseau

- NAP : concept et enjeux
- Comprendre le mode de fonctionnement
- Configurer Network Access Protection
- Surveiller et dépanner NAP

9/ Optimiser ses services fichiers

- Gérer les ressources du serveur de fichiers (FSRM)
- Mettre en place des quotas et filtres de fichiers
- Établir des rapports
- Classer des fichiers et automatiser des tâches
- Distributed File System (DFS) : concept et enjeux
- Configurer l'espaces de noms DFS
- Surveiller et dépanner la réplication DFS

10/ Chiffrer les données et appliquer des fonctions d'audit

- Encrypting File System : chiffrement de fichiers
- Connaître les stratégies d'audit avancées

11/ Être capable de surveiller Windows Server 2012

- Utiliser les outils de surveillance
- Se servir de l'analyseur de performances
- Surveiller des journaux d'évènements

12/ Déployer et maintenir les images de serveurs

- Windows Deployment Services (WDS)
- Déployer des images système avec WDS
- Administrer de Deployment Services

13/ Gérer les mises à jour de Windows Server 2012

- Windows Update Services (WSUS)
- WSUS pour déployer des mises à jour

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

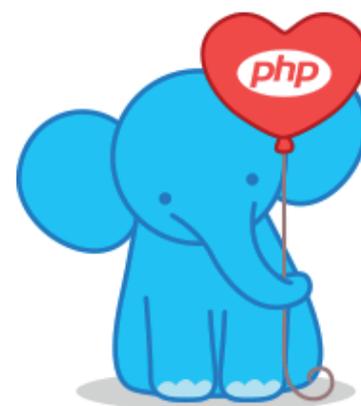
ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75